



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Une reprise des visites sous haute surveillance dans les structures d'internat

Le 20 mai 2020 - **Avec la fin du confinement, les établissements de la Fondation des Amis de l'Atelier qui accueillent 3000 adultes et enfants avec un handicap mental, psychique ou avec un trouble du spectre autistique, s'organisent pour permettre à nouveau les visites des proches. Cela exige un protocole très strict, complexe à mettre en œuvre !**

Depuis le début de la crise sanitaire du covid-19, se conformant aux dispositions gouvernementales, les structures d'internat (MAS, FAM, foyers et IME) de la Fondation des Amis de l'Atelier, ont interrompu l'ensemble des visites afin de réduire les risques de contamination de l'extérieur.

Bien entendu, cela a été très compliqué pour beaucoup de résidents, adultes et enfants, habitués aux visites de leur famille et amis. Pour pallier ce manque, les équipes ont très vite déployé des moyens pour maintenir le lien : appels téléphoniques, appels visio par skype ou whatsapp...

Depuis le 4 mai, **les visites sont à nouveau autorisées**, ce qui signifie la mise en place de consignes très strictes, plus ou moins faciles à appliquer selon la configuration de l'établissement et la pathologie des résidents.



Visite de la maman et la sœur de Jérôme, résident à la MAS La Fontaine

Par exemple, les visites ont repris à la **MAS La Fontaine** à Chatillon (92) avec un protocole millimétré. En effet, le visiteur ne passe pas par l'accueil de la MAS mais se rend directement à la salle d'art plastique où il s'équipe de surchaussures.

Après un **lavage des mains et une prise de température**, il doit revêtir **une charlotte, une surblouse, une visière et un masque**. L'équipe lui remet ensuite un **questionnaire santé et une charte à signer** où il s'engage à respecter un certain nombre de points.

Un protocole strict mais nécessaire pour le bien-être et la sécurité des résidents et de leurs familles.

Dans le même temps, le résident est amené devant la salle et, du couloir, séparé d'une vitre, il peut voir son parent puis il entre dans la salle et s'installe sur une des deux tables. **La visite dure une heure** durant laquelle le résident peut profiter, à distance, de son proche. Même si ce protocole est très contraignant, **les familles sont très compréhensives** et conscientes que c'est la condition pour préserver leur proche.

Une fois le résident ramené dans son unité, **un accompagnant est là pour le rassurer et le reconforter**. En effet, les personnes n'ayant pas eu de visites pendant 2 mois, elles ont adopté de nouvelles routines, ainsi les retrouvailles peuvent être déstabilisantes et entraîner des crises de comportement, des décompensations ou des débordements émotionnels.

A propos de la Fondation des Amis de l'Atelier :

Depuis près de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne plus de 3 000 personnes (adultes et enfants) en situation de handicap mental, psychique ou porteurs de troubles du spectre autistique, au sein de ses 80 établissements et services (en Ile-de-France et en Haute-Vienne). Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie et favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.

www.fondation-amisdelatelier.org/

Contact presse :

Alix Decroix

Tél. : 06.63.98.36.18

alixdecroix@gmail.com